1938

2018

Mise en service

du PFME et du nouveau BMT

Sommaire

Objectifs

1. Impliquer les équipes
2. Réflexion sur l'organisation

Méthodologie

3. Proximité directe et transversale
4. Mise en situation fonctionnelle
   Mise en situation financière
5. Echanges avec les partenaires sociaux
6. Communication, information

Outils

7. Groupes de travail, Coordonnateurs
8. Pilotage, Lettres de mission

Moyens

9. Moyens existants
   Cellule de Régulation
10. Bulletin d'information

Les Objectifs

- Définir et faire partager une méthodologie pour permettre dans les 24 mois, l'ouverture des Nouveaux PFME et BMT des Hôpitaux Civils de Colmar dans des conditions aussi consensuelles et maîtrisées que possible,

- Amorcer les réflexions sur plusieurs thèmes d'organisation :
  - L'organisation des activités médicales, chirurgicales médico-techniques et de soins,
  - L'organisation des ressources humaines médicales, soignantes , logistiques,
  - L'organisation du système d'information, des activités logistiques (équipements, mobiliers, transports)
  - L'organisation du suivi financier et de l'accueil du public, de l'information et de la communication.

- Garantir un maximum d'efficacité, avec une « marche en avant » relativement simple, tout en assurant, bien entendu, une indispensable participation de l'ensemble des acteurs partie prenante.

En Synthèse

- Une méthodologie partagée et efficace
- Impliquer toutes les équipes concernées
- Réfléchir sur les organisations
- Marche en avant simple et pragmatique

La Méthodologie

En Synthèse

- Une approche de proximité
- Une approche directe
- Une approche transversale
- S'approprier les nouveaux espaces

Promouvoir une approche de proximité directe et transversale,

- DIRECTE : Il est nécessaire que chacun des services transférés connaisse bien les espaces dont il disposera et s'inscrive très rapidement dans de leur logique fonctionnelle,

- TRANSVERSALE : Il s'agit de promouvoir la même démarche, cette fois non pas par service, mais pour tous les espaces partagés en commun, ce qui nécessitera une attention particulière portée aux modalités d'organisation et de fonctionnement (les anciennes pratiques étant rarement transposables en l'état à la nouvelle structure),
- Exemple : les blocs opératoires, la réanimations médicale et chirurgicale , l'approvisionnement des bâtiments , l'accueil des patients…

Cette première étape de proximité directe et transversale doit permettre de s'assurer que chaque service destiné à intégrer de nouveaux espaces a fait l'effort de s'en approprier l'agencement, les accès et les circulations.

La Méthodologie

Promouvoir une approche de « mise en situation » fonctionnelle,

- Une réflexion sur les modalités de fonctionnement dans les futurs locaux,
- Organiser des rencontres avec les services et faire « émerger » au cours de ces entretiens, les points qui seraient ressentis comme problématique,
- Exemple : Le regroupement des services et disciplines du Centre de la Femme de la Mère et de l'Enfant du Parc sur le site de Pasteur autour d'un plateau technique centralisé, le regroupement des blocs opératoires et des réanimations constituent les enjeux majeurs de cette nouvelle organisation.

En Synthèse

- Une mise en situation fonctionnelle
- Faire émerger les points problématiques
- Saisir les enjeux des nouvelles organisations
- Regroupement des blocs opératoires, des réanimations

La Méthodologie

LES RÉFLEXIONS DEVRONT ÊTRE CONDUITES EN PRIVILÉGIANT CHAQUE FOIS QUE POSSIBLE :

- pour les ressources humaines : un regroupement et un partage des effectifs, le redéploiement de moyens pour les activités éventuellement nouvelles. Les HCC sont tenus par la feuille de route du dossier Hôpital 2007/2012 transmis à l'ARS qui prévoit des modalités d'organisation engendrant des réductions de coûts, et en aucun cas de surcoût.

- pour les ressources physiques : pour les équipements bio médicaux, le mobilier, la logistique : élaborer des fiches d'espaces. Pour la logistique, l'élément novateur est la suppression de la contrainte du site déporté et la mise en œuvre des galeries souterraines qui innervent l'ensemble du site central . Elles devraient être source de gain de temps donc d'optimisation des flux. Pour la maintenance des locaux, sensibiliser les équipes techniques aux réalités et contraintes techniques des bâtiments, pour anticiper les orientations de la politique de maintenance à promouvoir (en propre régie ou sous-traitance).

- pour le système d'information : L'objectif pourrait être que tous les services intégrant les nouveaux locaux aient déjà expérimenté CRISTAL LINK.

En Synthèse

- Privilégier chaque fois que possible
- Aucun surcoût pour les ressources humaines
- L'optimisation des flux et des fiches d'espaces
- Déployer Cristal Link avant le transfert

La Méthodologie

En Synthèse

- Un partage des moyens
- Optimisation de gestion et recherche d'économies
- Echanges avec les partenaires sociaux
- Concertation avec les professionnels

Promouvoir une approche de « mise en situation » financière,

- Le fonctionnement dans la nouvelle structure doit s'inscrire dans une logique d'utilisation cohérente et de partage des moyens,
- L'analyse financière à mettre en place est une aide à la décision, par rapport à des arbitrages organisationnels, susceptibles de générer des optimisations de gestion donc des économies.

Promouvoir une approche d'échanges et de concertation avec les partenaires sociaux,

- La phase architecturale des projets a permis de mettre en lumière les thèmes auxquels les partenaires institutionnels et sociaux portent une attention particulière,
- Pour les médecins, il s'agit de la qualité des installations de blocs , des équipements des dispositifs médicaux, du système d'information médical, et de l'accès au plateau d'imagerie. Pour les partenaires sociaux ce sont respectivement les effectifs, les thèmes de l'hygiène et de l'ergonomie qui devront être travaillés en concertation. Des échanges pourront être organisés avec l'équipe opérationnelle et le Service de Santé au Travail sur les thèmes de l'ergonomie et de l'hygiène.

La Méthodologie

Promouvoir une approche d'information et de communication,

- Les instances consultative et délibérante ont été régulièrement informées de l'avancement des opérations et des difficultés éventuelles rencontrées.
- De la même manière l'évolution des projets est présentée lors de l'assemblée générale des cadres et fait l'objet d'une revue de projet dans la lettre des HCC
- La méthodologie relative aux opérations de mise en service des nouvelles structures sera instruite dans les mêmes conditions

En Synthèse

- Informer
- et communiquer
- Auprès des instances
- La lettre des HCC

Les Outils

Les référents des groupes de travail :

- Ces groupes sont composés de manière à décliner de manière pratique l'approche méthodologique indiquée précédemment : proximité-transversalité, mise en situation prospective, échange–concertation sociale, information-communication, ressources humaines, médicales et non médicales.
- Ils sont constitués à l'identique de ceux constitués pendant la phase des études architecturale (Examen de l'Avant Projet Détaillé).

Les coordonnateurs :

- Ils sont désignés parmi les référents pour chaque service : un coordonnateur médical et un coordonnateur soignant, (CIS) chargés d'être les interlocuteurs permanents pour toute cette phase organisationnelle,
- Ils devront parfaitement connaître la nouvelle structure, être capables de répondre au questionnement de leurs équipes et les préparer au changement,
- Ils contribuent à la formalisation des principes de fonctionnement dans les nouveaux locaux.

En Synthèse

- Les groupes de travail constitués à l'identique de ceux constitués pendant la phase des études
- Les coordonnateurs capables de répondre au questionnement de leurs équipes et les préparer au changement

Les Outils

En Synthèse

Le Comité de Pilotage :

- La cohérence de la démarche globale du travail des référents et des coordonnateurs, est assurée par le Chef d'établissement (Christine FIAT) et par le chef de projet (Roland SANTANGELO) du NPFME et NBMT.

SONT MEMBRES DE DROIT :

- L'équipe de direction. Chacun y participe en fonction des thèmes traités , en tant que de besoin et /ou à la demande expresse du chef d'établissement ou du chef de projet. Ils peuvent se faire représenter par un interlocuteur de leur choix,
- Le Président et le Vice-Président de la CME,
- Les Coordonnateurs des groupes de travail.

- COPIL
- La Direction
- Les Coordonnateurs
- L'équipe de Direction

Lettres de Mission

Les groupes de travail ont pour mission :

- De déterminer les organisations de chacune des fonctions - activités médicales, chirurgicales, médico-techniques et de soins -, logistiques, système d'information du suivi financier et de l'accueil du public, information, communication, ressources humaines). Un maximum de questions devra être traité dans ce cadre.

- D'adapter les moyens à l'organisation à mettre en œuvre (personnels, matériels...) dans un esprit d'optimisation des moyens, sans générer des surcoûts.

- De cibler les problématiques qui ne peuvent être résolues au niveau du groupe de travail et qui doivent être soumises à l'arbitrage des coordonnateurs du chef de projet,/ chef d'établissement

En Synthèse

- Missions des groupes de travail
- Déterminer les organisations
- Adapter les moyens sans générer de surcoût
- Cibler les problématiques soumises à arbitrage

Lettres de Mission

Les grandes orientations à prendre en compte sont :

- Ne pas résoudre les problématiques organisationnelles par des réponses de modifications architecturales,
- Privilégier absolument des organisations qui vont dans le sens d'une rationalisation, de partage d'équipements et non dans un sens inflationniste,
- Privilégier le renouvellement des mobiliers d'hébergement, pour assurer une meilleure ergonomie et esthétique du nouvel ensemble,
- Promouvoir des organisations conformes au manuel de certification.

En synthèse promouvoir une organisation où c'est l'usager qui est au centre des préoccupations :

- Concrètement, chacun des groupes de travail constitué établit en lien avec les coordonnateurs du groupe une « fiche des axes restructurants (FAR)» sur laquelle sont recensés les principe structurants de l'organisation et de fonctionnement dans les futurs espaces.
- Les aspects transversaux entre groupes seront examinés et traités entre les coordonnateurs.

En Synthèse

- Rationaliser et partager les équipements
- Pas de modifications architecturales
- C'est l'usager qui est au centre des préoccupations
- Recenser les aspects transversaux

Les Moyens

En Synthèse

Les moyens existants :

- Considérant le partage de la charge de travail tel que décrit précédemment, ce sont les référents des groupes de travail et les coordonnateurs qui constituent les ressources actives pour mener à bien le projet.

La Cellule de régulation :

- Une cellule de régulation (CERUL) chargée de traiter les appels téléphoniques, les courriels ou les courriers dont l'objet porte sur la mise en service des nouvelles structures.
- Elle est clairement identifiée mais constituée à partir des moyens existants : 2 attachés d'administration et 2 secrétaires choisis sur le contingent de la Direction et du PG2I. Cette cellule assure notamment la fonction support du Comité de Pilotage.

Le Bulletin d'Information (Lettre des HCC) :

- Il est élaboré par le Pôle de Gestion de la Communication. Il est destiné à l'information de l'ensemble des salariés des HCC. Le contenu du bulletin est obligatoirement validé par le chef de projet.

Les moyens existants
La Cellule de Régulation
La fonction support du COPIL
Le Bulletin d'Information

Conclusion

LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL À COURT TERME :

- Premier trimestre 2016 : élaboration de la liste nominative des référents des groupes de travail, des coordonnateurs,

- Deuxième trimestre 2016 : première réunion du comité de pilotage , des groupes de travail et première simulation des étapes et échéances à respecter, pour une ouverture du Nouveau Bâtiment médico-technique et du Pôle Femme Mère Enfant.

En Synthèse

- Elaborer la liste des référents,
- Elaborer la liste des coordonnateurs
- Elaborer la liste des groupes de travail,
- Réunir le Comité de Pilotage